

enquête fut instituée; on découvrit que les rumeurs étaient amplement fondées. On ne saurait prendre ces affirmations à la légère et n'en tenir aucun compte. A cet égard, le Gouvernement est responsable dans une certaine mesure. Une accusation est portée contre lui par un homme qui est sensé savoir ce qu'il dit. S'il ne sait pas ce qu'il dit on devrait lui demander compte de ses paroles, mais si ses allégations sont vraies, les responsables devraient nous fournir des explications. Je suis loin de partager l'avis de l'honorable représentant de Davenport lorsqu'il prétend que le Gouvernement et le ministre ne sont pas à blâmer.

M. MacNICOL: Je n'ai pas dit que le Gouvernement n'était pas à blâmer, mais je n'ai pas critiqué le ministre.

M. JOHNSTON (Bow-River): Dans ce cas, j'irai plus loin: je critiquerai le ministre. Je ne le critique pas en tant qu'individu, car il ne s'agit pas du tout d'une question personnelle; mais le ministre doit assumer la responsabilité de ce qui se fait dans son ministère. Ces accusations constituent un blâme envers le Gouvernement du pays, et on ne peut pas les rejeter à la légère. Comme je l'ai déjà dit, on tint une enquête après avoir entendu ces accusations, et il a été démontré à la satisfaction de M. Fallow que ces rumeurs étaient fondées. Voici une autre accusation qu'on ne peut laisser passer. Au cours de ses observations, M. Fallow a dit ce qui suit:

Pour ajouter au grotesque de cette farce, quelqu'un versa du sable dans les godets à huile et les auges de graissage de la machinerie employés à ces travaux, ce qui arrêta d'un seul coup la marche de toutes les opérations.

Voilà un acte de sabotage prémédité. Nous ne devrions pas permettre le sabotage en temps de guerre, surtout lorsqu'il touche à la production du pétrole. J'ignore si cette déclaration est exacte; ce que je sais, c'est qu'elle a été formulée par un membre du cabinet albertain. Je répète que la seule façon convenable de faire enquête en la matière, c'est d'instituer une commission royale. Le ministre des Mines et ressources a dit récemment qu'il n'avait pas la compétence voulue pour juger des erreurs commises. Après une telle déclaration, il ne peut pas, en sa qualité de ministre responsable, se contenter de nier ces assertions, et s'imaginer que son démenti a beaucoup de force lorsqu'il nous a déjà dit qu'il n'était pas en mesure de juger des erreurs en cause. De quelle façon plus régulière pourrait-on conduire l'enquête voulue que celle qu'a proposée l'honorable M. Fallow, un ministre digne de confiance, du gouvernement de l'Alberta? Un homme de ce rang n'avan-

cerait sûrement pas de telles affirmations sans quelque fondement et, du même coup, ne demanderait pas au Gouvernement d'instituer une commission royale pour s'enquérir des accusations portées, car il sait fort bien qu'il serait un des premiers témoins appelés. Puis, il ajouta:

A l'époque où le gouvernement fédéral prit la haute main sur la propriété il commença par abroger l'accord intervenu entre le conseil de recherches de l'Alberta et l'Abasand Oil Company, et par lequel les deux parties s'engageaient à coopérer dans les recherches destinées à améliorer le procédé de séparation.

Cela est vrai et je ne crois pas qu'il y ait eu quelque désaccord sur ce point.

On nous avertit que tout travail ultérieur de recherches serait entrepris par le gouvernement du Dominion.

Voilà ce qui étonne en temps de guerre, alors que la main-d'œuvre est si rare et que les techniciens habiles sont presque introuvables. Peut-être vous attendiez-vous à ce que le gouvernement fédéral se montre empressé de tirer profit des recherches scientifiques faites par l'Université de l'Alberta ou par quelque autre personne en vue de l'exploitation de cette ressource naturelle; mais détrompez-vous: il n'en fut pas ainsi.

En raison de ce que j'ai constaté, j'ai fait une déclaration publique à Vermilion, le 9 novembre dernier, soutenant qu'il y avait eu sabotage et tentative délibérée pour discréditer toute l'entreprise.

Voilà une accusation grave.

Le 11 novembre dernier, une dépêche datée d'Ottawa qualifia mes remarques de pures billeversées et on soutint, de plus, qu'il y avait pénurie d'outillage et de main-d'œuvre.

Le ministre des Mines et ressources a fait allusion à la pénurie de main-d'œuvre et aux difficultés inhérentes aux priorités. Voici ce que M. Fallow a constaté sous ce rapport lors de son inspection:

Je puis vous assurer, monsieur l'Orateur, que lors des deux visites que j'ai faites à cette usine, il n'y avait certainement rien pour indiquer une pénurie de main-d'œuvre ou de machines. Il y avait suffisamment de machines et de main-d'œuvre pour faire fonctionner une demi-douzaine d'usines de cette dimension, et la majorité chômait.

Je ne citerai pas les autres accusations portées par M. Fallow, mais il y a assurément suffisamment de preuves pour contraindre ce Gouvernement, dans son propre intérêt, de tenir une enquête afin de voir si ces déclarations sont fondées. Lorsque j'ai abordé ce sujet le 21 mars de cette année, j'ai discuté la question au mieux de ma compétence. Je n'ai qu'un motif: je tiens à ce que l'on exploite ces sables bitumineux car, à mon sens, il y a pénurie de pétrole et nous pouvons facile-